

## COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 NOVEMBRE 2018

Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Patrick Lijeour, Maire de Paule.

Le conseil a pris acte du rapport annuel 2017 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable Ce rapport est consultable en mairie.

Le conseil a émis un avis favorable à la création, au 1er janvier 2019, du « Syndicat mixte d'adduction en eau potable du Kreiz Breizh – Argoat » issu de la fusion du syndicat mixte d'adduction en eau potable du Kreizh Breizh et du syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de l'Argoat.

Le conseil accepte le déclassement de portion de terrains du domaine public au lieudit Kerdèle, Kergren et Kerhouarn, aucune observation n'ayant été formulée pendant l'enquête publique réglementaire.

Accord du conseil pour le versement d'une somme de 28.84 € au RASED de Rostrenen pour l'acquisition d'un test psychométrique pour la psychologue scolaire.

Afin de permettre au Syndicat Départemental d'Énergie de mettre en œuvre des nouveaux projets liés à ses activités dont le développement de l'activité liée au gaz naturel, à la production et à la distribution d'hydrogène, le conseil adopte ses nouveaux statuts.

Les tarifs 2019 de location de la salle polyvalente, concessions au cimetière et columbarium ont été revalorisés de 2 %. Ils sont consultables en mairie ou sur le site internet « paulecommunedebretagne ».

La commune organise vendredi 7 décembre à 18h30 sur la place de l'église un moment convivial à l'occasion du lancement des illuminations du bourg en présence du Père Noël. Toute la population est cordialement invitée à la dégustation d'un vin chaud, gâteaux et friandises pour les enfants.